



Résultats de l'observatoire interne 2019

Ce 27 juillet 2020, le directeur Général vient de publier sur Ulysse le résultat de l'observatoire interne, auquel 40 % des agents de la DGFIP ont répondu.

Comme les années précédentes, FO DGFIP 87 constate que le sentiment général est plus proche de la morosité que du bien-être. En effet, le changement est toujours jugé « trop rapide » à 69 %, et plutôt dans le mauvais sens à 84 %. Et, les domaines de revendications sont toujours les mêmes mais sont toujours ignorés par notre Direction Générale :

- insatisfaction des possibilités d'avancement et de promotion : 75 %,
- insatisfaction de l'accompagnement dans le parcours professionnel : 67 %,
- insatisfaction de la reconnaissance de son travail : 66 %,
- Insatisfaction de la rémunération : 64 %.

En parallèle, les points prioritaires à améliorer, selon les agents, sont :

- la rémunération : 57 %,
- les possibilités d'évolution : 37 %,
- les conditions de travail : 36 %,
- la qualité du service rendu aux usagers : 26 %.

Ainsi, cette synthèse des résultats devrait conduire notre DG à modifier sa politique de réduction des effectifs, à retirer le « Nouveau Réseau de Proximité », à retirer son projet de retraite à points et à reconsidérer les fonctionnaires de la DGFIP via une grille de traitement et des carrières attractive.

Mais, comme les années précédentes, le Gouvernement Castex, comme les précédents, s'enferme dans le refus de reconsidérer les grilles salariales et préfère disperser des « primettes » qui ne font que contribuer à la dégradation des conditions de travail et de son collectif. De même, le ministre Le Maire a réitéré sa volonté de diminuer les effectifs de son Ministère. Et le NRP va continuer avec dès demain le zéro cash et après, son lot de fermetures de postes comptables ...

Pourtant, il ne faut pas oublier que la DGFIP fut un maillon essentiel de l'activité économique pendant la période pandémique : la DGFIP a continué de payer toutes les dépenses de l'État, des collectivités locales et des établissements publics. La DGFIP fut au centre du dispositif des aides aux entreprises et de la prise en charge du chômage partiel imposé aux salariés.

Dès septembre, FO DGFIP 87 vous engage à reprendre la lutte : nos revendications ne se sont pas éteintes avec la COVID et doivent, plus que jamais, être entendues.